

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service attractivité des territoires

**NEUREX
PROJET INTERREG NEUROCAMPUS TRINATIONAL**

Résumé : Dans le cadre de la convention de partenariat 2015/2018 du 8 juin 2015, signée entre le Département du Haut-Rhin et NEUREX, il est proposé :

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 9 000 € à NEUREX pour la réalisation du projet INTERREG "NeuroCampus Trinational" au titre de 2018,
- d'approuver l'avenant financier n°3 à la convention de partenariat et de financement du 8 juin 2015 et d'autoriser la Présidente à le signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 9 mars 2018.

1) Présentation de NEUREX et du projet INTERREG « NeuroCampus Trinational »

NEUREX est le réseau scientifique trinational en neurosciences du Rhin Supérieur. Cette structure transfrontalière réunit plus de 1 200 chercheurs travaillant dans plus de 100 laboratoires de recherches expérimentales et cliniques.

Plus concrètement, dans le Haut-Rhin, NEUREX a permis le rapprochement sur des thématiques communes et complémentaires des équipes de l'hôpital psychiatrique de Rouffach avec des laboratoires strasbourgeois et bâlois, ainsi qu'une coopération avec le Département de neurologie des Hôpitaux Civils de Colmar qu'il est envisagé de poursuivre sur la maladie d'Alzheimer dans le cadre de nouvelles actions de formation en direction des professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes).

L'ambition est de faire de ce pôle transfrontalier des neurosciences un pôle mondial dans la discipline. Dans le cadre des programmes INTERREG, cette politique a reçu le soutien de l'Europe, des instances scientifiques, des universités et des collectivités territoriales des trois pays concernés pour le projet « Tri-Neuron » réalisé durant les années 2012 à 2015.

Ces soutiens ont été renouvelés pour la réalisation du projet INTERREG « NeuroCampus Trinational » pour les années 2015 à 2018 et dont l'objectif est de faire évoluer NEUREX vers une plus grande coordination entre connaissance, innovation et développement industriel.

Le budget prévisionnel s'élève à 3,1 M€ pour ces années avec des participations prévues à hauteur de 1,24 M€ de l'Europe, 620 K€ de la Suisse, 620 K€ de l'Allemagne, 300 K€ de la Région Grand Est, 75 K€ de la Communauté Urbaine de Strasbourg, 50 K€ du Centre National de la Recherche Scientifique, 50 K€ de l'Université de Strasbourg, 50 K€ de l'INSERM, 32 K€ respectivement des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et 31 K€ de fonds propres de NEUREX.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique « Eurocampus » (rapprochement en cours des universités de Freiburg, de Basel, de Strasbourg et de Mulhouse). Il s'inscrit également dans la stratégie 2020 de la Région Métropolitaine Trinationale.

Depuis 2015, NEUREX poursuit et amplifie les actions en cours et, d'autre part, promeut de nouvelles activités, dont notamment :

- la création de passerelles entre les neurosciences et les diverses disciplines concernées par le fonctionnement physiologique et pathologique du cerveau, l'organisation de rencontres à thèmes sur des sujets de recherche non développés ou très peu développés dans le réseau et l'élargissement des interactions entre les neurosciences et d'autres disciplines, en particulier les sciences humaines,
- le développement d'un programme de formation continue transfrontalier adapté au progrès des neurosciences pour les professionnels de santé (spécialistes, médecins généralistes, ...),
- la création d'interactions fortes entre le milieu industriel et académique,
- l'amplification des échanges de connaissances, de compétences et de résultats de la recherche universitaire.

Les nombreux meetings et activités scientifiques organisés ont déjà permis de regrouper plus de 1 000 chercheurs et les événements à destination du grand public et des scolaires ont rassemblés plus de 5 000 participants.

Une newsletter est publiée depuis 2016 à destination du grand public.

Une plate-forme multimédia est en cours d'élaboration. Elle permettra notamment de mettre en ligne des captations vidéos de conférences et le répertoire des neurosciences du Rhin supérieur.

2) Soutien du Département du Haut-Rhin

La Commission Permanente du 24 avril 2015 a validé la convention de partenariat 2015/2018 du 8 juin 2015 avec NEUREX pour la réalisation du projet « NeuroCampus Trinational » et a accordé une subvention de 5 000 € au titre de 2015.

Dans la délibération n° CP-2015-4-2-9 du 24 avril 2015, il a été précisé que les participations du Département au titre des années 2016, 2017 et 2018 seront soumises au vote chaque année et feront l'objet d'avenants de financement annuels, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs concernés.

A titre indicatif, le rapport qui accompagnait la délibération du 24 avril 2015 prévoyait une aide départementale maximale de 32 000 € en fonctionnement pour les années 2015 à 2018, soit 5 000 € en 2015, et 9 000 € respectivement en 2016, 2017 et 2018.

Par délibérations n°CP-2016-3-2-10 du 24 mars 2016 et n°CP-2017-5-2-4 du 12 mai 2017, des aides respectives de 9 000 € ont été accordées à NEUREX pour la poursuite du projet et formalisées dans le cadre de l'avenant financier n°1 du 7 avril 2016 et de l'avenant financier n° 2 du 13 juin 2017.

Pour 2018, conformément à la convention du 8 juin 2015, une subvention de 9 000 € pourrait être accordée à NEUREX pour la poursuite du projet et être formalisée dans le cadre d'un avenant financier n°3.

Les crédits ont été inscrits au Budget Primitif – Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 9 000 € à NEUREX pour la réalisation du projet INTERREG « NeuroCampus Trinational » au titre de 2018. Cette aide fera l'objet d'un versement unique au vu des bilans financier et moral du projet,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental,
- d'approuver l'avenant financier n°3 à la convention du 8 juin 2015 joint au présent rapport et de m'autoriser à le signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT